



## Gestion des fautes techniques « B » dites de « Banc »

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs & Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes :		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Des consignes ont été annoncées lors de nombreux stages de début de saison et de la revalidation des officiels concernant les fautes techniques « B », les fautes techniques dites « de banc ».

Comme annoncé aux comités départementaux et ligues régionales, lors de la dernière visio sur le sujet, pour des raisons techniques, nous ne sommes pas en mesure d'appliquer dès cette saison ces nouveaux principes.

Il n'y a donc pas de changement concernant l'enregistrement des **fautes techniques 'B'**. Ces fautes **ne devront pas être renseignées** à la fin de la rencontre par les arbitres sur l'e-Marque. Elles ne seront pas prises en compte dans le cumul des fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport pouvant amener à sanction disciplinaire.

Contact : Bruno VAUTHIER

E-mail : [cfo@ffbb.com](mailto:cfo@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bruno VAUTHIER Responsable du Service Formation des Officiels	Pierre-Olivier CROIZAT Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-10-18 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE-OFFICIELS - Gestion des fautes techniques de Banc VFIN	